

Parmi ces éléments importants, il y a celui que son collègue libéral vient de mentionner, à savoir le principe de la double majorité qui obligerait le gouvernement à considérer le vote de chaque région séparément. Il s'agit d'un élément très important.

L'établissement de limites de dépenses concrètes constitue, je le répète, un autre élément très important. Il y a aussi toute la question du libellé de la question, celle qui sera posée aux Canadiens, qui doit assurément être exempt de considérations sectaires. Toutes ces propositions importantes ont été rejetées par le gouvernement.

En outre, on a également proposé d'accorder un certain soutien financier aux pauvres, aux autochtones, aux communautés ethniques et aux femmes qui n'ont pas les moyens de s'engager dans une campagne coûteuse, pour leur permettre de participer au débat référendaire. Malheureusement, pour l'instant, d'après les règles que le gouvernement a établies, ce sera une campagne réservée aux gros bonnets. Ceux qui sont riches pourront faire campagne, mais les autres, non.

Le Parti libéral n'a réussi à faire adopter aucun de ses amendements importants. Une des choses que j'ai remarquées hier soir au moment du vote, c'est qu'il reste bien peu de temps. Nous souhaitons qu'il y ait un référendum. Nous, du Nouveau Parti démocratique, voulons que ce référendum soit équitable. Malheureusement, une bonne part des amendements, sur lesquels les libéraux ont voté en accord avec le gouvernement, un après l'autre, feront en sorte que ce référendum ne sera pas équitable.

Le député pourrait-il me dire pourquoi les libéraux ont voté autant de fois en accord avec le gouvernement hier soir sur les amendements importants? Deuxièmement, puisque vous n'avez réussi à atteindre aucun de vos buts, comment pouvez-vous appuyer une loi aussi injuste? Nous voulons que la population décide. Pourquoi appuyer cette mesure législative?

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, j'ai traité de toutes ces questions dans mon discours.

Je dirai simplement qu'il y a une préoccupation primordiale: c'est qu'il faut laisser la population décider, quelque imparfait que soit le projet de loi. Si le NPD est d'accord, mais ne veut pas donner à la population la possibilité d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un référendum, ce sera la pire manifestation d'hypocrisie qu'il m'aura été donné de voir à la Chambre. Les Canadiens feront passer leur message par le référendum. Que

ce soit les Canadiens qui aient le dernier mot! Et non le NPD et l'analyse qu'il tente de faire.

[Français]

M. le Président: Reprise du débat. L'honorable député de Jonquière.

Rappel au Règlement, l'honorable député de Saint-Hubert.

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, j'invoque l'article 62 du Règlement et je propose la motion suivante:

Que le député de Richelieu ait maintenant la parole.

Monsieur le Président, vous avez pu constater qu'il y avait plus de deux députés qui se sont levés en même temps. Alors je propose donc cette motion, en vertu de l'article 62 du Règlement.

Le président suppléant (M. DeBlois): J'apprécie la patience dont ont fait preuve les honorables députés.

Vous comprendrez que mon hésitation à procéder trop rapidement vient du souci de m'assurer que le Règlement de cette Chambre soit bien respecté et que ce genre de motion se fasse après que certaines conditions aient été remplies. Je voulais m'assurer auprès des greffiers que tel était bien le cas, et ce l'est effectivement.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. DeBlois): À mon avis, les non l'emportent.

Et moins de 15 députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. DeBlois): Alors, la motion est rejetée.

La motion est rejetée.

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, malheureusement, ce que certains députés nous ont montré ces derniers jours n'est pas tellement éloquent et pas tellement représentatif des Québécois.